

Bruno Le Maire prépare un PLF ouvert, mais adresse ses recommandations

« Malgré la crise, Le Maire s'engage à rendre un budget dans les temps », titre **Le Figaro**, soulignant que Bercy prépare un budget en forme d'oxymore : en retard mais à dans les temps, sans arbitrages politiques mais avec des économies. S'il n'y a pas eu de RIM, « il y a eu des réunions techniques, du travail administratif. Les ministères ont pu faire leurs demandes », indique un haut gradé de Bercy. Mais cela n'a pas suffi pour respecter le calendrier habituel des « lettres plafonds ». Bruno Le Maire se donne « jusqu'au 15 août » pour les faire parvenir à Matignon et s'engage à ce que le budget soit prêt dans les temps pour le prochain gouvernement », c'est-à-dire fin septembre. Si Thomas Cazenave avait avancé le chiffre « d'au moins 20 milliards d'économies », les équipes de Bruno Le Maire refusent aujourd'hui de confirmer. Si faire des choix précis serait « contraire » à ses « prérogatives », le ministre a certaines recommandations, sur les aides à l'apprentissage, laissant entendre que le ministère du Travail pourrait voir son enveloppe budgétaire réduite, ou les allègements de charges sur les salaires. Concernant les mesures fiscales, celles « sur le renforcement de la Crim et sur la taxe sur les rachats d'actions sont prêtes », assure-t-on au ministère. Pour la première, Bercy propose une taxe temporaire et rétroactive qui se baserait sur le chiffre d'affaires des entreprises concernées. « Ce n'est pas très propre, avoue un proche de Bruno Le Maire, mais cela garantit les recettes. » (Le Figaro, p.25)